



Entreprise

LE DIAGNOSTIC COMPÉTENCES

IDENTIFIER LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE LA PERFORMANCE DE VOTRE ENTREPRISE

LE DIAGNOSTIC COMPÉTENCES

qu'est-ce que c'est ?

L'entreprise est accompagnée pour identifier et développer les compétences stratégiques nécessaires pour renforcer sa performance économique et sociale.

Ce diagnostic met en lumière les compétences indispensables pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

L'accompagnement débouche sur la remise d'un rapport complet à l'entreprise contenant notamment un plan de développement des compétences listant les formations préconisées ainsi que les solutions financières.

1 Bénéficiaires

Entreprises relevant du champ de compétences d'Opco EP.

2 Contenu

Le diagnostic compétences permet à l'employeur de :

- respecter son obligation légale en matière de formation (adaptation des salariés à leur poste de travail) ;
- faciliter l'atteinte des objectifs de son entreprise grâce à une stratégie de formation ;
- engager et fidéliser ses collaborateurs en leur permettant de développer leurs compétences ;
- planifier les actions de formation en tenant compte de l'activité de l'entreprise ;
- optimiser le coût des actions de formation grâce aux aides financières.

Plus d'informations :
opcoep.fr

3 Modalités

Vous êtes accompagné tout au long de la démarche avec :

- Un entretien préparatoire avec votre conseiller formation ;
- Une présentation du rapport «Diagnostic compétences» ;
- La mise en place des actions de formation.

4 Financement

Cette prestation est prise en charge à 100% par Opco EP avec le soutien financier du FSE+.

5 Démarche

Contactez votre **conseiller Opco EP** :
opcoep.fr/mon-conseiller